

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Louis Lassen.

MESSIEURS,

Par requête du 18 mars 1842, le sieur Louis Lassen, fabricant de boutons et d'équipements militaires, domicilié à Bruxelles depuis 1833, né à Copenhague (Danemark), le 7 octobre 1798, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est breveté de Sa Majesté le roi des Belges et a obtenu en 1841 la médaille d'argent à l'exposition des produits de l'industrie nationale.

Les renseignements constatent que le sieur Lassen a quitté Copenhague, à la suite de mauvaises affaires; ils rendent toutefois un bon témoignage de sa conduite et de sa moralité.

Le Rapporteur,

D.-J. LE JEUNE.

Le Président,

J. MAERTENS.
